



## *Les délégués du personnel de la Simade (Indre) sans salaire depuis 3 mois*

**D**epuis novembre 2010, l'entreprise Simade de l'Indre a été mise en liquidation judiciaire. 34 salariés ont été licenciés et ont perçu leurs droits. Les 7 élus du personnel, dont l'inspection du travail a refusé par deux fois leur licenciement, ont vu de ce fait leurs contrats de travail maintenus. Au comité d'entreprise du 14 avril, le liquidateur judiciaire les a informés qu'il cessait de verser les salaires à partir du 1<sup>er</sup> avril prétextant que « les disponibilités du dossier ne permettent plus de payer aucun salaire, du fait de l'existence d'une créance super privilégiée !

Le 26 mai, le conseil des prud'hommes de Châteauroux a ordonné le paiement des salaires. La présentation de l'ordonnance auprès du liquidateur reste sans suite.

Le comité d'entreprise de la Simade s'est adressé au procureur le 11 juillet pour obtenir le paiement de leurs salaires. L'U.D. CGT de l'Indre s'est adressée au préfet lui demandant que des dispositions urgentes soient prises.

Les sept salariés élus du personnel se retrouvent dans une situation financière inextricable avec toutes les conséquences que cela comporte sur leur vie familiale et quotidienne.

Pour **Communistes**, cette situation est intolérable. Les patrons qui cassent l'emploi en fermant les entreprises pour leur seul profit s'attaquent une fois de plus aux militants syndicaux qui résistent. Dans ce pays où le capital règne en maître, il devient urgent d'imposer d'autres choix économiques et d'abord en confisquant l'outil de production au capital.

**COMMUNISTES** est aux côtés de celles et ceux qui veulent agir et changer de politique. **La seule opposition à cette politique, ce sont les luttes que les salariés et le peuple mèneront.**

[www.sitecommunistes.org](http://www.sitecommunistes.org)